



Syndicat national des
anesthésistes réanimateurs
de France

Paris, le 11 février 2020

APPEL A CANDIDATURES

Elections de 4 membres au Conseil d'administration du SNARF

Assemblée générale ordinaire du samedi 6 juin 2020

Cher(e) Confrère,

Nous vous informons que la prochaine Assemblée générale ordinaire du Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs de France (SNARF) aura lieu **samedi 6 juin 2020** au siège du SNARF 185 rue Saint-Maur, 75010 PARIS.

Lors de cette Assemblée générale ordinaire, nous procéderons au renouvellement ou au remplacement des membres du Conseil d'administration.

Nous vous précisons que **4 postes sont à pourvoir**.

1°) Si vous désirez présenter ou représenter votre candidature, vous devez :

- être membre actif du syndicat et à jour de vos cotisations 2017/2018/2019 ;
- nous adresser par lettre recommandée avec accusé de réception, ou bien déposer au SNARF **votre candidature avant le 27 mars 2020 minuit** (cachet de la poste faisant foi).

Le Secrétaire général enregistrera votre candidature et vous en accusera réception.

2°) A l'expiration du délai de dépôt des candidatures (le 27 mars 2020 minuit), chaque candidat sera :

- informé de la liste des candidats déclarés ;
- invité à faire parvenir au SNARF **avant le 10 avril 2020 minuit** une **profession de foi**, par courrier postal (date de la poste) et/ou par courrier électronique (contact@snarf.org). Afin de respecter le principe d'égalité entre tous les candidats, celle-ci devra présenter impérativement les caractéristiques suivantes : 15 lignes en simple interligne, caractère Times ou Times New-Roman, taille 11.

Bien confraternellement.

Le Secrétaire général :
Docteur Pierre LANOT